

22 juin 2024

Procès Verbal Assemblée Générale

GIGNAC



<https://herault.fff.fr/>

[Facebook](#)

Ordre du Jour

1	Allocutions des officiels	p3
2	Appel des délégués	p4
3	Approbation du PV de l'AG du 02/12/2023	p7
4	Election du Comité de Direction	p8
5	Mot du Président Elu	p11
6	Compte rendu moral et sportif	p14
7	Examen et approbation du budget prévisionnel	p18
8	Informations règlementaires	p19
9	Remise des distinctions et médailles	p21

1

Allocutions des officiels



Maire de Gignac et Conseiller
Départemental : Jean-François
SOTO



Président de l'Avenir Sportif
Gignacois : Juan CARRASCO



Président du CDOS 34 :
Bernard SOTO



Adjoint à la cheffe du SDJES
de l'Hérault : Stéphane LIGIER

CLUBS PRESENTS AVEC DROIT
DE VOTE (108 clubs)

500099 MONTPELLIER HERAULT S.C.
500152 GALLIA C. LUNELLOIS
500349 S.C. ST THIBERIEN
503161 A.S. BESSANAISE
503184 U.S. ST MARTIN DE LONDRES
503188 AV.S. GIGNACOIS
503190 S.A. MARSILLARGUOIS
503214 AV.S. FRONTIGNAN A.C.
503230 U.S. VILLEVEYRACOISE
503234 ST. LUNARET NORD U.S.
503251 LA CLERMONTAISE
503252 U.S. LUNEL VIELLOISE O.S.
503274 UNION SPORTIVE DES BASSES
CEVENNES GANGEOISES
503367 AV. CASTRIOTE
503306 RED STAR O. COURNONTERRAL
503338 O. LAPEYRADE F.C
503349 ASPTT MONTPELLIER
503393 U. S. MAUGUIO CARNON
503543 F.C. ST PARGOIRIEN
509249 A.S. CANETOISE
512224 U.S. VILLENEUVOISE
514400 R.C. VEDASIEN
515703 POINTE COURTE A.C. SETE
517246 O. DE ST ANDRE
520109 ST. BALARUCOIS
520344 A.S. LATTOISE
520449 P.I. VENDARGUES
521246 CTRE EDUC. PALAVAS
521456 U. S. GRABELLOISE OMNISPORTS
521457 AUREORE ST GILLOISE
521617 ET. S. CAZOULS MARAUSSAN
MAUREILHAN
521681 BALLON S. COURNONSECOIS
521880 A.C. ALIGNANAIS
522476 GALLIA S. ST AUNES
523435 F.C. LAMALOU LES BAINS
523509 A.S. SAINT MARTIN MONTPELLIER
524557 A.S. ST MATHIEU DE TREVIER
524716 R.C. LEMASSON MONTPELLIER
527784 A.S. LES PIERROTS DE TEYRAN
528507 AR.S. JUVIGNAC
528515 A.S.MONTARNAUD ST PAUL
VAIHAUQUES MURVIEL
528675 ARCEAUX MONTPELLIER
529247 ST.O. CLARETAIN
529368 A.S. FABREGUOISE
530106 F.C. LESPIGNAN VENDRES
530110 U. STADISTE POUGETOISE
530551 F.C. PRADEEN
532946 F.C. DE MAURIN
534332 R.DOCKERS ET EMPLOYES DU PORT
DE SETE
535870 F.C. VAILHAUQUOIS
536083 A.S.C. MUNICIPAUX ST JUST
536792 ET.S. NEZIGNANAISE
539300 A.S. DE VALROS
541234 ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER
541759 ROC SOCIAL SETE
541831 F.C. LAVERUNE
544157 ENT. CORNEILHAN LIGNAN F.C.
545501 CASTELNAU LE CRES F.C.
545782 R. C. ST GEORGES D'ORQUES
546234 U.S.O. FLORENSAC PINET
547089 A.S.C. PAILLADE MERCURE
547228 A.S. INTER DE MONTPELLIER
547494 F.C.SUSSARGUES
547566 F. C. BOUJAN MEDITERRANEE
547609 U.S. LUNEL
547644 M.U.C. F.
548025 ETOILE SPORTIVE PAULHANAISE
548146 R.C.O. AGATHOIS
548263 A.S. ATLAS PAILLADE
548456 A.S. VICOISE

Appel des délégués

549091 O.J. BEZIERS
549694 F.C. VILLENEUVE LES BEZIERS
550363 A.S. PUIMISSONNAISE 42/63
551003 OLYMPIQUE MIDI LIROU CAPESTANG
POILHES
551335 U. S. BEZIERS
551642 ENT. S. COEUR HERAULT
552086 STADE OLYMPIQUE ANIANAIS
552088 A. S. PUISSALICON MAGALAS
552708 MONTPEYROUX F.C.
552764 O. F. THEZAN SAINT-GENIES
553074 AVENIR SPORTIF BEZIERS
553143 BAILLARGUES ST BRES
553710 OCCITANIE FOOTBALL CLUB
553721 ECOLE INTERCOMMUNALE FOOTBALL
LODEVOIS LARZAC
554190 C.I.O. COURCHAMP VIDOURLE
560817 3MTKD SPORT CULTURE SOCIAL
560819 PHOENIX FOOTBALL SCHOOL
561064 FOOTBALL CLUB PEZENAS
561208 AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE
34
561231 PORT MARIANNE MONTPELLIER
FOOTBALL CLUB
564538 FOOTBALL CLUB DOMITIA
564554 ENSERUNE FOOTBALL CLUB
564600 SPORTING CLUB SETOIS
580725 F. C. SAUVIAN
581021 F. C. PAS DU LOUP
581086 RC NEFFIES ROUJAN
581335 MEZE STADE F. C.
581817 F. O. SUD HERAULT
581967 A.S. LA GRANDE MOTTE
582193 ENT. S. GRAND ORB FOOT
582251 S. C. LODEVE
582680 MONTPELLIER FOOTBALL ACADEMY
582745 F.C. THONGUE ET LIBRON
582757 JACOU CLAPIERS FOOTBALL
ASSOCIATION
590268 O. MARAUSSANAIS BITERROIS

590432 F. C. O. VIASSOIS
590493 ENT. S. VETERANS LE BOSC
864006 MONTPELLIER HERAULT BEACH
SOCCER

CLUBS REPRESENTES (15 clubs)

500414 CRABE S. MARSEILLANAIS
514074 A.S. PIGNAN
514317 ENT.S. PEROLS
524047 A.S. MIREVALAISE
527810 A.S. VALERGUOISE
544172 ST. MONTBLANAIS F.
546226 ET. S. DU JAUR
551021 BOUZIGUES LOUPIAN A. C.
560351 LODEVOIS LARZAC FUTSAL
560844 ASSOCIATION SPORTIVE CROIX
D'ARGENT
564754 BEZIERS SPORT MULTIACTIVITES
(représenté mais sans droit de vote)
581494 SPORT TALENT 34
582431 MONTPELLIER ATHLETIC SPORT
890589 MONTPELLIER AGGLOMERATION
FUTSAL
503303 ET. S. MUDAISONNAISE

2

Appel des délégués

CLUBS PRESENTS SANS DROIT DE VOTE (6 clubs)

5564483 BEZIERS FOOTBALL CLUB
564614 OLYMPIQUE VÉDASIEN
564715 ASSOCIATION SPORTIVE ST BAUZILLE
DE LA SYLVE
853396 MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL
581022 ARSENAL CROIX D'ARGENT F. C.
564478 RACING CLUB MONTPELLIER
CEVENNES

CLUBS ABSENTS OU RETARDATAIRES (14 clubs)

500294 U.S. MONTAGNACOISE
535842 F.C. LIEURANNAIS
539196 ASPTT DE LUNEL
540542 F.C. PETIT BARD MONTPELLIER
551724 O. MONTPELLIER MILLENAIRE
560268 ASSOCIATION FOOTBALLISTIQUE
LODEVE LE CAYLAR
564702 FC SETE 34 TENNIS BALLON
581957 SETE OLYMPIQUE F.C.
848574 A.S. T3M MONTPELLIER
860692 PALAVAS BEACH SPORTS
864769 AVENIR BEACH SOCCER
881102 GRANDE MOTTE PYRAMIDE BEACH
SOCCER
881625 BEACH SOCCER CLUB
550843 A.S. DE CELLENEUVE

Total De Voix Des Convoqués :
1680 voix représentant 143 clubs

Total De Voix De l'Assemblée :
1597 voix représentant 122 clubs
(soit 95.05% des voix des
convoqués)

Le quorum pour validation des
délibérations devant être de 48
clubs présents ou représentés
représentant au moins 560 voix,
avec 122 clubs représentants
1597 voix le quorum est
largement atteint et
l'Assemblée Générale peut
valablement délibérer.

3

Approbation du PV de l'AG du 02/12/2023

M. Norbert BOUZEREAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales prend la parole afin d'expliquer aux votants le déroulé des votes et le fonctionnement des télécommandes (accompagné par M. Franck LEMOINE, représentant la société LENI, société spécialisée dans les votes via télécommande).

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 décembre 2023 a été publié sur le site internet du District de l'Hérault le 22 décembre 2023 et joint à la convocation des clubs le jeudi 06 juin 2024.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 décembre 2023 est voté à la majorité (Pour 97,32% et Contre 2.68%).



Election du Comité de Direction 2024/2028



M. Norbert BOUZEREAU donne en premier la parole pour 2 minutes et 30 secondes à M. David BLATTES, tête de liste de « le club de 2030 au cœur de notre projet ».

M. David BLATTES utilise 2 minutes et 30 secondes du temps de parole accordé.

M. Norbert BOUZEREAU donne ensuite la parole pour 2 minutes et 30 secondes à M. Patrick GIOVANNONI, tête de liste de « L'équipe du Renouveau ».

M. Patrick GIOVANNONI utilise 2 minutes et 19 secondes du temps de parole accordé.

Puis le vote est ouvert.

La liste « le club de 2030 au cœur de notre projet » est élue avec 67,05% des voix contre 32.95% en faveur de la liste « L'équipe du Renouveau ».

4

Election du Comité de Direction 2024/2028

Rappel des membres de la liste élue :

Rôle	Nom	Prénom
<u>Président</u> n°1	BLATTES	David
<u>Vice-Président</u> n°2	GROS	Frédéric
<u>Secrétaire Général</u> n°3	CARDOVILLE	Joseph
<u>Trésorier</u> n°4	GRAMMATICO	Hervé
<u>Arbitre</u> n°5	EL BANE	Driss
<u>Educateur</u> n°6	SINGLA	Jean-Pascal
<u>Femme</u> n°7	FERHAT	Meriem
<u>Médecin</u> n°8	SIMORRE	Olivier
n°9	GADEA	Robert
n°10	CACERES	Frédéric

4

Election du Comité de Direction 2024/2028

Rappel des membres de la liste élue :

Rôle	Nom	Prénom
n°11	MAROT	Michel
n°12	NAUDET	Jacques
n°13	GARCIA	José
n°14	MICHLIER	Guy
n°15	SORIANO	Carole
n°16	VIGNAL	Elodie
n°17	HENRY	Pierre
n°18	FEKRAOUI	Khalid

5

Mot du Président élu David BLATTES

Monsieur l'adjoint à Madame l'inspectrice d'académie, Monsieur le président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur le maire, Monsieur le Président de la Ligue d'Occitanie, Monsieur le Président honoraire du District de l'Hérault, Mesdames et messieurs les présidentes, présidents de clubs, délégués (ées) de l'Assemblée Générale, chers amis.

Je vous remercie à tous d'avoir répondu présent à notre invitation et remercie la municipalité de Gignac pour la mise à disposition de ses installations et le club local pour l'organisation de cette journée.

Comme à l'accoutumée et en signe de respect, je vous demande d'observer un moment de silence et de recueillement en la mémoire des serviteurs du football qui nous ont quitté depuis notre dernière Assemblée Générale.

Avec plus de 67 % des suffrages vous avez décidé de faire confiance à la liste que je conduis pour la prochaine mandature au District. Il s'agit d'un vote clair et net et je vous en remercie. Je puis vous assurer que notre projet sera respecté et votre confiance ne sera pas bafouée. Cette liste, vous l'avez bien compris, est constituée de femmes et d'hommes compétents et intègres, serviteurs du football et désireux de s'engager auprès de vous pour le bien de notre football. Je remercie l'ensemble de la liste pour le travail déjà effectué sachant qu'il n'y aura pas de répit, le premier comité de direction se réunissant des lundi prochain.

5

Mot du Président élu

Je remercie vivement les six personnes n'ayant pas voulu se représenter aux présentes élections. Je leur suis très reconnaissant pour le travail effectué et l'aide apportée durant la dernière mandature voir même plus.

Je remercie mon fils et les anciens élus dont la présence ce jour me va droit au cœur.

Je remercie l'ensemble des commissions pour le travail effectué continu et toujours des plus aboutis et vous confirme que ces dernières sont ouvertes à tous les clubs. Les personnes intéressées pour les intégrer n'ont qu'à remplir la fiche de candidature figurant bientôt sur notre site et nous la retourner.

Je remercie le personnel garant de la bonne marche du district, toujours à l'écoute et au service de vous tous.

Je ne peux achever mon propos sans reconduire mes remerciements et toute notre amitié pour nos partenaires historiques. La FFF a des partenaires majeurs, dont le Crédit Agricole partenaire pour les labels. Le Crédit Agricole du Languedoc a toujours été présent, a toujours maintenu ses dotations et les a même amplifiées. Nous remercions la direction locale pour sa fidélité. Aussi je tiens à signaler les excellentes relations pérennes et toujours plus importantes avec le conseil départemental et Hérault Sport.

5

Mot du Président élu

Ces relations sont facilitées de par les relations unilatérales entre les élus mais aussi entre les employés. Je parle de relations simples, très proches, sincères et faciles. Je remercie bien chaleureusement l'ensemble des élus, des agents pour la qualité de nos échanges et la facilité de traitement des dossiers, en particulier Claire GUERRERO la directrice d'Hérault Sport.

Malgré un climat financier national morose et une inflation galopante nous avons pris la décision de maintenir notre effort au bénéfice des clubs et de pérenniser les dotations et autres aides en votre faveur. Hervé GRAMMATICO, vice-président et trésorier vous le détaillera dans quelques instants.

Je terminerai par remercier l'ensemble des dirigeants, officiels, joueurs pour l'accueil qu'ils réservent à mon équipe et moi-même lors de nos déplacements dans leurs clubs respectifs.

Voilà, Mesdames et Messieurs les quelques points que je désirais aborder avec vous. Je vous souhaite une bonne assemblée, une bonne préparation pour cette reprise qui sera sans nul doute merveilleuse et conforme à nos attentes.

Je vous remercie.

6

Compte rendu Moral et Sportif

Monsieur le président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur l'Adjoint au maire, Monsieur le Président honoraire du District de l'Hérault,

Mesdames et messieurs les présidentes, présidents et représentants des clubs à notre l'Assemblée Générale, chers amis,

A vous tous je souhaite la bienvenue à l'occasion de notre Assemblée Générale d'été et je remercie, comme notre Président, la municipalité de Gignac pour la mise à disposition de cette salle ainsi que les représentants de l'AVS GIGNACOIS pour toute l'aide logistique et humaine apportée.

Je tiens, aussi, à remercier l'ensemble des membres des Commissions du District qui ont œuvré sans relâche toute la saison pour permettre aux compétitions de se dérouler dans les meilleures conditions possibles et notamment ceux de la Pratique Sportive sous la conduite de leur Président pour leur implication au cours des finales de Coupe de l'Hérault programmées sur deux journées.

Je n'oublierai pas les deux Conseillers Techniques pour le bon déroulement des différentes manifestations, et enfin, le personnel administratif pour le travail fourni malgré les graves dysfonctionnements informatiques reconnus par la Ligue de Football Amateur et le COMEX de la F.F.F. Il faut souhaiter que les mises à jour des outils permettent de débiter la prochaine saison dans de bonnes conditions.

A ce jour, le District de l'Hérault a atteint le nombre de 34 671 licenciés en progression avec la saison précédente de 14,15 % (4298) avec une nouvelle augmentation sensible pour le football féminin de 18,65% (448) sur les licences « libres ».

La Commission de Discipline a traité 8848 dossiers qui ont engendré 124 474€ d'amendes, en augmentation par rapport à la saison dernière, 7169 dossiers et 103 115€ d'amendes.

Protéger les arbitres mais aussi lutter contre les incivilités en général c'est l'affaire de tous, instances de la F.F.F. mais aussi Présidents, éducateurs, dirigeants dans les clubs.

Il est important d'inculquer aux joueurs des valeurs sportives positives telles que le respect, l'esprit d'équipe et le fair-play dès le plus jeune âge en s'appuyant sur les thématiques du Programme Educatif Fédéral.

Concernant les nouvelles pratiques, notre CTD DAP a organisé pour la deuxième saison un tournoi de Futnet, le Futnet open 34, ouvert à tous les publics.

Pour la deuxième saison consécutive, Luka TIRAT licencié à l'US Mauguio Carnon s'est qualifié pour la finale nationale eCup à Clairefontaine où il a été confronté à une concurrence très rude. Rendez-vous est pris pour la saison prochaine.

Le foot en marchant, une pratique loisir accessible à tous, fera l'objet d'une expérimentation prochainement.

6

Compte rendu Moral et Sportif

Retour au football traditionnel :

Pour attribuer le titre de champion des catégories jeunes et féminines, des play-offs ont été organisés pour départager sur le terrain les premiers de plusieurs poules par catégorie. Je ne rentrerai pas dans le détail, le palmarès général de la saison 2023-2024 vous sera présenté avant l'apéro.

Il faut féliciter :

- L'équipe 2 du MHSC pour son accession en D3 Féminine
- le club de Montpellier Arceaux pour son accession en championnat Régional 2 Sénior F à l'issue des barrages d'accession organisés par la LFO
- Chez les garçons, L'accession en U17 National de l'Avenir Sportif Béziers, celles du Petit Bard Montpellier en U18 R1, du Pi Vendargues en U18 R2, de La Clermontaise et le FC Laverune en U16 R2, du Petit Bard Montpellier et Atlas Paillade en U14 R1.

Il faut retenir la participation à la finale nationale du Festival Foot U13 Pitch des Féminines du MHSC qui terminent à la 4ème place (sur 16) et les garçons de l'Entente St Clément Montferrier à la 6ème place (sur 16 également).

6

Compte rendu Moral et Sportif

Il faut noter les nombreuses victoires des équipes du Département de l'Hérault en Coupe d'Occitanie :

- Seniors F, le MHSC
- Seniors, La Clermontaise
- Seniors Futsal, Lodeve Larzac Futsal contre Montpellier Méditerranée Futsal
- U20, Pi Vendargues
- U18 F, le MHSC
- U15, le MHSC

Au final, 6 titres sur 10 !

Pour terminer, avant l'attribution des titres et récompenses, je terminerai par les équipes du département de l'Hérault qui évoluent en championnat National. L'équipe du Montpellier Hérault Sporting Club a terminé à la douzième place comme la saison précédente, nous lui adressons nos plus sincères encouragements pour la prochaine saison. Enfin, il faut saluer l'accession au plus haut niveau national, la D1 Futsal, de Montpellier Méditerranée Futsal.

Je vous remercie pour votre attention.

7

Examen et approbation du budget prévisionnel

Présentation du budget prévisionnel 2024/2025 par le Trésorier Général du District Hervé GRAMMATICO

Budget prévisionnel 2024 2025				District de l' herault			
Comptes de Charges				Comptes de Produits			
	Bilan 2022 2023	Budget 2023-2024	Budget prév 2024- 2025		Bilan 2022 2023	2023-2024	Budget 2024 2025
Achats	193 131	140 000	122 000	Ventes de prestations de services	200 788	191 000	205 500
Variation de stock	3 573	5 000	0	Participation licences	139 621	140 000	145 000
Electricité, combustible, eau	2 682	4 000	3 000	Droit de mutation	60 663	50 000	60 000
Fournitures administratives et imprimés, petit mat	12 707	13 000	9 000	Vente de livres arbitres	504	1 000	500
Matériels sportifs, médailles, trophées, récompenses	174 169	118 000	110 000				
Services extérieurs	40 721	53 000	41 000	Subvention exploitation	207 154	207 000	205 000
Sous traitance générale	576	10 000	0	Ligue prof	11 100	9 000	12 000
Location, crédit bail	25 705	24 000	25 000	Ligue Occitanie	94 524	85 000	95 000
Primes d'assurance	5 798	7 500	6 500	Collectivité territoriale (Conseil départemental)	15 400	10 000	15 000
Contrat de maintenance, petit travaux immobiliers	8 012	10 000	8 500	Etat CNDS	28 000	28 000	24 000
Documentation générale	629	1 500	1 000	Emploi aidé fédé française de foot	56 130	50 000	55 000
				Autres	2 000	25 000	4 000
Autres services extérieurs	134 283	120 000	122 180	Produits facturés aux clubs	389 553	379 000	407 500
Honoraires	28 763	28 000	28 000	Droit d engagements en championnat	90 825	90 000	95 000
Publicité relations publiques	12 253	4 000	10 000	Produits statutaires (droit d entrée)	34 860	35 000	36 000
Déplacements missions et réceptions	78 263	72 000	72 000	Participation aux frais de gestion	106 731	108 000	120 000
Frais postaux et télécommunication	11 362	11 500	11 180	Produits annexes	1 524	1 000	1 500
Autres services	3 643	4 500	1 000	Droits de dossier disciplinaire et amendes	115 046	100 000	115 000
				Amendes diverses	40 568	45 000	40 000
Impôts et taxes assimilés	12 178	9 000	13 500	Transfert de charges	71 211	82 000	55 000
Salaires et charges sociales	390 076	423 000	423 000				
Rémunération du personnel	303 097	323 000	323 000				
Charges sociales et autres prov. CP	86 978	100 000	100 000				
Charges techniques et gestion courante	152 240	126 000	159 500				
Conseil contrôle et examen arbitres	26 113	20 000	30 000				
Indemnités techniques et arbitrages	20 421	21 000	25 000				
Caisse spéciale des arbitres (compétitions jeunes)	17 889	27 000	50 000				
Arbitrage Coupe de l'Hérault	38 596	40 000	33 000				
Arbitrage Challenge Maurice Martin	5 931	3 000	6 500				
Aide à l'informatisation FMI	24 000	0	0				
Autres (Beach soccer, futsal, foot animation...)	19 290	15 000	15 000				
Dotations aux amortissements et prov	15 761	18 000	13 000	Reprise sur prov	13 626	10 000	5 000
Charges financières- impoort	5			Produits financiers	16 524	9 000	22 000
Charges exceptionnelles	3 668	4 000	5 820	Produits exceptionnels	0	0	0
Dotation projet associatif	45 900			Reprise projet associatif	90 900	15 000	0
TOTAL charges	987 961	893 000	900 000	TOTAL produits	989 756	893 000	900 000
Excédent			1 795	Déficit			

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025 du Trésorier Général est voté à la majorité (Pour 94,10% et Contre 5,90%).

Rappel, modification des Statuts du District :

- Par l'AG Extraordinaire du District
- Dispositions votées en AG F.F.F., non soumises au vote mais présentées à l'AG du District

Article 12 - Assemblée Générale

12.1 Composition

[...]

Un membre du Comité de Direction n'est pas, en cette seule qualité, membre de l'Assemblée Générale. Il peut néanmoins avoir le droit de voter à l'Assemblée Générale s'il dispose, outre sa qualité de membre du Comité de Direction, de la qualité de représentant de Club (au sens de l'article 13.2.1 des statuts, conditions d'éligibilité)

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Toutefois, par exception à la dernière mention du 13.2.1, le représentant du Club, au jour de l'Assemblée Générale, ne doit pas se trouver en état de suspension, quel que soit le quantum de cette suspension ou la nature des faits ayant conduit à son prononcé. [...]

8

Informations réglementaires

Article 6 g) Terrain de repli :

~~ceci en plein accord avec les deux capitaines ou les dirigeants responsables pour les rencontres de "jeunes",~~

Article 7 a) Horaire des rencontres Seniors

Le vendredi à 20h30 sous réserve de l'accord du club visiteur ou le samedi soir à partir de 19h00 ~~20h30 sous réserve de l'accord du club visiteur~~ (Eclairage homologué par la CDTIS)

Article 10 e) Envoi de la feuille de match papier

L'original de la feuille de match « papier » est à adresser au secrétariat du District dans les 24 heures qui suivent le match (48 heures dans le cas d'un envoi groupé) par le club recevant

Possibilité de scanner la feuille de match RV et de l'envoyer par mail dans les 24 heures

Article 17 Forfait

Toute équipe déclarant forfait dans l'une des deux dernières journées d'un championnat, sera déclaré forfait général, sauf cas de force majeure laissé à l'entière appréciation de la commission compétente

Création d'un article concernant les appels

Par dérogation à l'article 190 des RG F.F.F. en Coupe et Challenge de l'Hérault toutes catégories, le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la notification de la décision pour les dossiers réglementaires

9

Remise des distinctions et médailles

Remise des Médailles

Plaquettes d'honneur du District



Jean-Claude JUMAS
JCFA

Elian REVERBEL
La Clermontoise

Médailles d'Honneur du District

Jean-Pierre CARUSO
Commission de Discipline
et de l'Éthique

Frédéric COSTE
O.F. Thezan Saint-Genies

Michel KABLAN
F.C. Boujan



9

Remise des distinctions et médailles

Remise des Médailles

Médailles d'Or du District

Marie-Noëlle FERNANDO
F.C. Pradéen

Agnès MAILLE
R.C. Neffiès Roujan

Driss EL BANE
CDA

Guillaume MAILLE
R.C. Neffiès Roujan

Alexandre PERA AMAT
U.S. Villeneuveoise

Alain SARDA
O. Midi Lirou

Remise des distinctions et médailles

Remise des Médailles

Médailles d'Argent du District

Frédérique BOYER

F.C. Sussargues

Sébastienne SANCHEZ

E.S. Paulhanaise

Belaid AITALI

JCFA

Ahmed BEN BOUAZZA

CDA

Thierry BRES

Gallia Sport Saint Aunès

Bernard CARRASCO

AV. S. Gignacois

Jean-Louis CAVALIER

R.C. Védasien

Azdine CHOUKRI BOUZIANI

R.C. Védasien

Fabien DURANTE-MALVY

CDA

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Seniors et Vétérans

Catégorie	Equipes
D1	PUISSALICON MAGALAS 1
D2	CANET AS 1
D3	PUIMISSON AS 1
D4	CASTRIES AV 1
D5	JACOU CLAPIERS FA 3
Vétérans	JACOU CLAPIERS FA 5



9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Féminines

Catégorie	Equipes
F à 11 Int	M. LUNARET NORD 1
F à 8 D1	VILLEVEYRAC US 1
F à 8 D2	SUSSARGUES FC 2
U18F	LA GRANDE MOTTE AS 1
U15F D1	SUSSARGUES FC 1
U15F D2	F.C. LAVERUNE 1
U13F D1	FC THONGUES LIBRON 1
U13F D2	BEZIERS AS 1

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Jeunes

Catégorie	Equipes
U19 D1	GIGNAC AS 1
U19 D2	AGDE RCO 1
U17 TERRITORIALE	M. ATLAS PALLAIDE 1
U17 TERRITOIRE	VENDARGUES PI 1
U17 D1	JUVIGNAC AS 1
U17 D2	NEZIGNAN EVEQUE ES 1
U17 D3	ENT. MSFC USM 1
U15 TERRITOIRE	CLERMONTAISE 1
U15 D1	CORNEILHAN LIGNAN 1

Catégorie	Equipes
U15 D2	JACOU CLAPIERS FA 2
U15 D3	SUSSARGUES FC 2
U14 D1	ST JEAN DE VEDAS 1
U14 D2	ASPTT MONTPELLIER 21
U13 INTER	NÎMES OLYMPIQUE 2
U13 D1	LUNEL GC 2
U13 D2	PEROLS ES 1
U13 D3	VAILHAUQUES FC 1
U12 D1	MHSC 1
U12 D2	USO FLORENSAC PINET 1
U12 D3	FC PETIT BARD MONT 2

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Meilleures attaques

Catégorie	Equipes	Buts marqués
D1	PUISSALICON MAGALAS 1	83
D2	ASM 34 2	63
D3	VALERGUES AS 1	75
D4	RC MTP CEVENNES 1	60
D5	JACOU CLAPIERS FA 3	54

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Coupes et Challenges de l'Hérault

Catégorie	Equipes
Seniors	FABREGUES AS 1
CH. MAURICE MARTIN	PORT MARIANNE MTP FC 1
U19	US VILLENEUVE 1
U17	P.I. VENDARGUES 1
U15	MTP ATLAS PAILLADE 1
CH. MAURICE BALSAN	US VILLENEUVE 1
U18F	AS JUVIGNAC 2
U15F	FC SUSSARGUES 1

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Challenge du Fair Play

Départementale 1

1er : Castelnau le Cres FR 2

2ème : Baillargues St Bres 1

3ème : Gignac AS 1

Educateurs vainqueur : M. Mounir DJENHI

Départementale 2

1er : M. Arceaux 1

2ème : Jacou Clapiers FA 1

3ème : Lattes AS 2

Educateurs vainqueur : M. Benjamin ANDRE

Départementale 3

1er : Lunel GC 2

2ème : Arsenal Croix d'Argent 1

3ème : Le Pouget US 1

Educateurs vainqueur : M. Choukri BYAMHA

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Challenge du Fair Play

U19 D1	U15 D1 Territoriale
1er : Gignac AS 1	1er : St Gély du Fesc 1
2ème : Florensac Pinet 1	2ème : Ent. MSFC Blac Usv 1
3ème : ASPTT Montpellier 1	3ème : Jacou Clapiers FA 1
Educateurs vainqueur : M. Léo GAILLARD	Educateurs vainqueur : M. Maxime RODIER

U17 D1 Territoriale
1er : M. Atlas Paillade 1
2ème : Ent. Montblanc/Bessan 1
3ème : Sauvian FC 1
Educateurs vainqueur : M. Ismail MOUHOU

9

Remise des distinctions et médailles

Palmarès de la saison 2023/2024

Challenge TOUTESFOOT

1ère

P.I. VENDARGUES

2èmes

JACOU CLAPIERS FA

3ème

ARCEAUX MONTPELLIER

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h au 04 67 15 94 40
District de l'Hérault de Football 66 Esplanade de l'Égalité ZAC Pierresvives BP 7250 34086
Montpellier Cedex 4